

Baisse des effectifs = baisse du budget du CHSCT

Le CHS-CT dispose d'un budget annuel de 716 985 € pour 2021, il est en baisse constante (786 245 € en 2020) ;

En 2021 le périmètre du CHS-CT est de 6102 agents, en baisse régulière (6227 agents en 2020).

117,50 € c'est le montant annuel alloué par agent.

Ce budget est destiné à financer :

- des formations CHS-CT : secourisme au travail, formation utilisateurs extincteurs, formation gestes et postures)
- des équipements afin d'améliorer les conditions de travail : fauteuils ergonomiques préconisés par les médecins de prévention ; bras articulés afin de régler en hauteur et profondeur les écrans informatiques, les ventilateurs, stores et fontaines à eau afin d'atténuer la chaleur...

Les 6 représentants CGT au CHSCT sont vigilants quant à l'utilisation du budget destiné à améliorer les conditions de travail !

Recul des droits à la santé au travail programmé

Avec la fin entérinée par la loi du CHSCT après les élections professionnelles de 2022, l'existence même d'un budget propre est menacée.

Au plénier, la direction nous a présenté une fiche transitoire avant la fin des CHS. Par exemple, nos dirigeants voudraient ne plus être obligés de nous rendre de compte de nombreuses réorganisations en CHS !

Nous porterons toujours les revendications des agents à l'intérieur de l'instance comme à l'extérieur, et ce qui comptera ce sera au final la détermination des agents à s'organiser pour refuser ensemble les dégradations actuelles et à venir...

Masques d'argent aux finances publiques

Fin 2020, la distribution des masques DIM largement diffusée aux finances a été suspendue du fait de la présence de zéolithe d'argent.



La direction s'est refusée à retirer les masques potentiellement encore en circulation malgré la demande formulée par les membres du CHS.

L'Anses, a publié un avis mitigé le 28 octobre rédigé ainsi "des risques sanitaires ne peuvent être totalement écartés" en cas de non respect strict des consignes. Depuis plus d'un an la CGT Finances au CHS a toujours revendiqué la mise à disposition de masques chirurgicaux au lieu des masques en tissu soumis aux aléas de fabrication et d'entretien.

A LA DSFP-APHP

Plus de moyens pour la prévention sont nécessaires

Les collègues disposent enfin de lingettes et du gel hydroalcoolique ainsi que des poubelles dédiées aux masques. Malgré les demandes de la CGT, les collègues n'ont toujours pas reçu la deuxième distribution de masques chirurgicaux.

La CGT a dû batailler à plusieurs reprises pour demander à faire respecter les gestes barrières au sein de la DSFP. Les collègues télétravailleurs peuvent bénéficier d'un deuxième écran...demandez à ce qu'on vous le transmette !

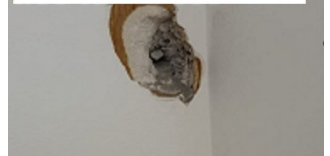
A la DRFiP

Cité Paradis contre l'enfer des travaux

Le droit d'alerte vise à alerter un employeur en l'occurrence l'administration d'une situation que le fonctionnaire juge grave et dangereuse pour sa santé et celles des autres agents.

Les représentants CGT en CHS CT en février 2021 ont eu à l'exercer au nom des agents du centre des finances publiques de Paradis s'agissant de percements et de nuisances hautement sonores venant d'un copropriétaire mitoyen.

Le voisin perce dans les bureaux des finances publiques !



Accompagnés par un responsable de la DRFIP, vos représentants CGT se sont rendus sur place faire un constat suite à la procédure d'alerte, et sur le chantier mitoyen pour connaître des lieux et dialoguer avec le propriétaire et le responsable du chantier.

Les coordonnées des uns et des autres ont été prises pour arriver à ce que les travaux bruyants soient effectués en horaire décalé tôt le matin, à la pause méridienne et le soir.

Nous avons insisté pour que ces modalités soient respectées et que les collègues puissent changer de bureaux si besoin.

L'action des représentants CGT est nécessaire pour que les droits à la sécurité et à la santé soient préservés et respectés.

INFO DERNIERE MINUTE : 3^e droit d'alerte déposé le 31 mars 15 cas positifs en 2 semaines

CGT et CFDT on demandé la fermeture du site, la direction est aux abonnés absents!

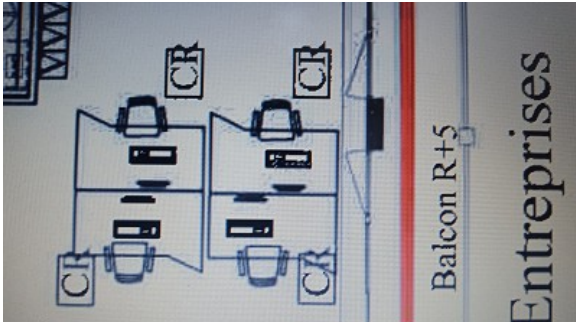
Faites vous entendre avec la CGT

Fabrice EGALIS Jamel MAZOUZI Christophe MICHON (DRFIP) Thierry MOREAU (Douane) Laurence NORMAND (DSFP) Pascal TOURKI (DNVSE)

22 nouveaux postes de travail à Paradis

Nous avons appris par les collègues l'installation de 22 nouveaux postes de travail dans le 10^e arrt. Les représentants des personnels en ont demandé la présentation en CHS et on eu la surprise de constater qu'aucune disposition particulière relative à l'épidémie, n'avait été réfléchie.

Les plans fournis par exemple indiquent des occupations des 4 postes de travail sur 4 sur les « marguerites » au lieu de 2 sur 4 préconisés par le ministère !



4 postes occupés sur 4 tout le contraire de la prévention !

Un manque d'intérêt de la DRFiP face à la covid

Si la DRFiP est prompte à rappeler aux agents l'obligation du port du masque et l'interdiction des moments de convivialité au travail, elle l'est moins dans la pratique de prévention.

Plusieurs exemples non exhaustifs pour l'illustrer :

- refus de revoir les plexiglas au SDE St Sulpice malgré droits d'alerte, un cluster et chsct extraordinaire
- aucune remarque faite à un chef de service du 20^e arrondissement laissant des agents dans les bureaux durant la décontamination après un cas de contamination.
- installation de 22 postes d'agents contractuels dans le 10^e sans aucune précaution face au virus.

Télétravail : volontariat et lutte contre le risque

Le télétravail mis en place à la DGFIP il y a trois ans est passé de un à trois jours par semaine. Suite à la circulaire du 1^{er} Ministre du 5 février 2021, il a été rappelé aux chefs de service que le télé-travail devait être maintenu. Le télé-travail est sur la base du volontariat.

La préconisation en période d'épidémie est de 3 jours de télé-travail et de 1 à 2 jours pour les chefs de service.

Pour les agents fragiles, la préconisation est de 5 jours sur 5 en télé-travail.

La DRFiP a annoncé équiper dorénavant les agents en télé-travail d'un portable et d'un écran 22 pouces.

A la Douane

A Pâques ou à la Trinité, c'est la garantie

Depuis des mois, la CGT demande la réparation de la porte d'entrée défectueuse du bureau de la garantie. La sécurité et la santé des agents a-t-elle si peu de valeur ? Après bien des tergiversations, un devis aurait été signé tout dernièrement. Combien de temps encore nos collègues devront-ils attendre pour que la porte soit bel et bien réparée ?

BSITM des locaux rénovés !!! pas assez vaste

Si la CGT se réjouit d'une rénovation dans l'ensemble de bonne qualité, nous regrettons cependant que nos collègues spécialistes se voient cantonnés à des espaces trop exigus alors que des locaux plus spacieux leur avaient été promis.

Fais connaître tes besoins sur le cahier CHS

La DRFiP n'a pas relevé de besoin en emplacements vélos sur plusieurs sites. Nous invitons donc les collègues à formaliser leurs demandes d'emplacements sur les registres RSST (ex: cahier CHS) ou chacun peut indiquer toutes ses remarques sur l'hygiène et les conditions de travail.

Des places pour nos vélos !

De plus en plus de collègues circulent en 2 roues non motorisés. La CGT finances a réclamé en CHS CT plus d'emplacements sécurisés dans les centres des finances et a proposé des délibérations votées à l'unanimité en mai et décembre 2020.

En juin 2020, la DRFiP répondait "les contraintes bâtimentaires ne permettent pas de donner une réponse favorable"

En janvier dernier, devant notre insistance, la DRFiP commençait un recensement des emplacements insuffisants et des besoins exprimés.



Sur 25 sites, environ la moitié dispose d'un emplacement dans l'enceinte du centre, quelques-uns dans des couloirs de circulation des bureaux. Pour les autres sites, les collègues doivent rechercher des emplacements publics...

Faites vous entendre avec la CGT

**Fabrice EGALIS Jamel MAZOUZI Christophe MICHON (DRFiP)
 Thierry MOREAU (Douane) Laurence NORMAND (DSFP) Pascal TOURKI (DNVSF)**